

BURKINA FASO

Unité—Progrès—Justice



MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPERIEUR

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION

TABLEAU DE BORD DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 2011/2012



Février 2013

Adresse : 278, Avenue de l'Indépendance, 01 BP 512 Ouagadougou 01

Tel: +226 50 31 82 42 , Fax : +226 50 31 41 41

Site web: www.mess.gov.bf

**MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS
SECONDAIRE ET SUPERIEUR**

**Direction des études et de la
planification**

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice



**TABLEAU DE BORD
DE L'ENSEIGNEMENTS SUPERIEUR
ANNEE SCOLAIRE 2011/2012**

Février 2013

AVANT PROPOS

Le Ministère des Enseignements secondaire et supérieur (MESS) publie, pour la seconde fois consécutive, le tableau de bord de l'enseignement supérieur du Burkina Faso. L'élaboration du tableau de bord 2011/2012 s'inscrit dans la logique de production annuelle d'un document analytique pour chaque ordre d'enseignement. L'objectif majeur recherché est de produire une image synthétique et précise de la situation de l'enseignement supérieur et de son évolution durant les cinq dernières années.

Les données et les indicateurs présentés proviennent des annuaires statistiques de l'enseignement supérieur et des structures spécialisées.

L'enseignement supérieur occupe une place centrale dans la formation du capital humain indispensable au développement socio-économique de tout pays. La construction d'un tableau de bord de l'enseignement supérieur répond au besoin de mettre à la disposition des décideurs et des utilisateurs un outil de suivi-évaluation et d'aide à la prise de décision.

Le document s'articule autour de cinq grands points:

- ✚ Les moyens financiers ;
- ✚ Les étudiants ;
- ✚ Les ressources matérielles et humaines ;
- ✚ Les œuvres sociales ;
- ✚ L'efficacité du système.

Le Ministère espère que les utilisateurs trouveront dans cette publication l'information essentielle pour mieux apprécier le niveau de développement de l'enseignement supérieur et les défis à relever dans les années à venir dans le contexte de mise en œuvre du système Licence Master Doctorat (LMD) et d'expansion de l'enseignement supérieur.

Le Directeur des Etudes et de la Planification



Francis Paul A. M. OUATTARA

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	2
SOMMAIRE	3
SIGLES ET ABREVIATION	4
RESUME	5
CONTEXTE GENERAL	6
PARTIE I : MOYENS FINANCIERS	8
Moyens financiers	9
PARTIE II: ETUDIANTS	11
Orientation	12
Quelques indicateurs d'accès.....	14
Effectif des etudiants.....	16
Effectif des etudiants (suite).....	18
PARTIE III: RESSOURCES MATERIELLES ET HUMAINES	20
Structures d'accueil dans l'enseignement superieur.....	21
Personnel enseignant	23
PARTIE IV: ŒUVRES SOCIALES	25
Dispositif de soutien financier aux etudes : aides.....	26
Logement et restauration	30
Le transport universitaire.....	32
Sante et action sociale.....	34
PARTIE V: EFFICIENCE DU SUPERIEUR	36
Sortants diplomes	37
Efficacité interne	39
ANNEXES	41

SIGLES ET ABREVIATION

CENOU	Centre National des Œuvres Universitaires
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CROU	Centre Régional des Œuvres Universitaires
CROUB	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bobo-Dioulasso
CROUK	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Koudougou
CROUO	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouagadougou
DEP/MESS	Direction des Etudes et de la Planification/ Ministère des Enseignements secondaire et supérieur
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EICVM	Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages
F	Fille
G	Garçon
IDS	Institut des Sciences
MENA	Ministère de l'Education Nationale
MUNASEB	Mutuelle nationale de Santé des Etudiants du Burkina
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SEA	Sciences Exactes et Appliquées
SND	Service National pour le Développement
SOTRACO	Société de Transport en commun de Ouagadougou
SVT	Science de la Vie et de la Terre
T	Total
TAMA	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UK	Université de Koudougou
UO	Université de Ouagadougou
UO2	Université Ouaga 2
UPB	Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso

RESUME

L'enseignement supérieur au Burkina Faso se caractérise par certaines tendances lourdes parmi lesquelles on peut citer : Une expansion rapide des effectifs ; le développement de l'enseignement supérieur privé et la diversification de l'offre de formation.

Entre 2007 et 2012 l'effectif des étudiants inscrits dans les établissements privés et publics d'enseignement supérieur est passé de 41 779 à 68 894 étudiants soit une croissance moyenne annuelle de plus de 16%. En 2011/2012, on dénombre 424 étudiants au sein d'une population de 100 000 habitants.

L'effectif des établissements d'enseignement supérieur est passé de 33 en 2007 à 82 établissements d'enseignement supérieur recensés en 2012 dans le cadre de l'enquête statistique annuelle dont 69,5% d'établissements d'enseignement supérieur privé. Le poids de l'enseignement supérieur privé dans l'effectif total des étudiants est passé de 17% environ en 2007 à 21,5% en 2012. Cette évolution des effectifs et du nombre d'établissements d'enseignement supérieur s'est accompagnée d'un doublement du nombre de filières de 91 à 172 au cours de la même période.

En 2010/2011, sur 35 251 étudiants inscrits en fin de cycle, on compte 12 140 diplômés soit 34,4% de réussite. La proportion de redoublants est estimée à 13,6% en 2011/2012 dans les structures d'enseignement supérieur. Cette proportion s'est améliorée par rapport à l'année académique 2010/2011 où elle était de 15%.

Ces résultats académiques ont été atteints en 2012 grâce aux enseignements de 1 312 enseignants permanents dans l'enseignement supérieur toutes catégories confondues contre 1 147 en 2010/2011. Les enseignants permanents du privé représentent 35,7% de l'effectif. Le nombre des enseignants du supérieur (maîtres assistants, maître de conférences et professeurs titulaires) permanents est passé de 458 en 2010/2011 à 487 en 2011/2012 avec 52 dans le privé.

Grâce au dispositif de soutien aux étudiants, près de 30 000 étudiants ont bénéficié de l'aide en 2011/2012, 8 000 du prêt ; 3 727 étudiants ont été logés dans les cités universitaires; 15 800 plats en moyenne sont servis dans les restaurants universitaires par jour ; 2 500 étudiants ont été transportés et 300 étudiants ont bénéficié d'une assistance sociale.

L'enseignement supérieur se développe dans un contexte de pauvreté, de croissance rapide de la population, de mise en œuvre du LMD pour l'ensemble des formations au niveau universitaire et de restriction budgétaire global du MESS. En effet, Le budget 2012 du MESS s'élève à 84 744 millions FCFA. Il correspond à 5,3% du budget global de l'Etat. Cette part est en baisse par rapport à 2011 et 2008 où elle était de 7%. La part du budget 2012 du MESS consacrée à l'enseignement supérieur s'élève à 39 259 millions de FCFA, soit 55,7%, contre 34% en 2011.

CONTEXTE GENERAL

Le Burkina Faso est un pays à revenus faibles où l'agriculture occupe la majeure partie de la population active. Son économie est fortement tributaire des aléas climatiques ainsi que des cours des matières premières.

Bien que le pays ait connu une croissance relativement élevée au cours des 10 dernières années (5,2% entre 2000 et 2009 - SCADD), il connaît une situation de pauvreté qui se traduit par un PIB par habitant de 290 900 F CFA en 2011 (Instrument Automatisé de Prévision / Ministère de l'Economie et des Finances). Ainsi, 44% de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté estimé à 108 454 FCFA par an selon le rapport provisoire EICVM 2009.

Le dernier recensement général de la population et de l'habitation (RGPH 2006) du Burkina Faso a dénombré 14 017 262 habitants dont 51,7% de femmes. La dynamique démographique est marquée par une forte fécondité (6 enfants par femme) et un recul de la mortalité (taux brut de mortalité de 41‰ en 2010 selon EDS 2010 contre 46‰ en 2003) qui se traduisent par un niveau élevé du taux d'accroissement moyen annuel de la population de 3,1% entre 1996 et 2006.

En 2011, la population du Burkina Faso est estimée à 16 250 000 habitants. Elle est à majorité féminine et à forte composante jeune. La population en âge d'être scolarisée au supérieur (18 - 24 ans) est estimée à environ deux millions d'habitants soit 12,4% de la population totale.

En comparaison avec les autres nations du monde, le Burkina Faso est classé 181ème sur 187 pays dans le rapport 2011 sur le développement humain durable du PNUD. Le pays se classe 44ème sur 49 pays africains.

En matière d'enseignement supérieur, le Burkina compte 68 894 étudiants en 2011/2012 dont 3% d'étrangers. Le taux d'accroissement moyen annuel du nombre d'étudiants entre 2007/08 et 2011/2012 est de 13,3%.

Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 424 au Burkina Faso en 2011/2012. Ce nombre est nettement inférieur à la norme de l'UNESCO qui est de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants.

Cet ordre d'enseignement se développe donc dans un contexte de pauvreté, de croissance rapide de la population, d'expansion de l'enseignement supérieur et de mise en œuvre du LMD pour l'ensemble des formations au niveau universitaire. Cette situation se traduit par de nombreux défis qui sont entre autres :

- ✓ l'environnement socio-économique difficile ;
- ✓ la modernisation de la gouvernance ;
- ✓ l'insuffisance des infrastructures et des équipements ;
- ✓ la gestion des flux d'étudiants à croissance exponentielle ;
- ✓ l'insuffisance de financement face à l'ampleur des besoins

CONTEXTE GENERAL

Tableau 1: Contexte socio-économique vis-à-vis des pays sub-sahariens

Pays	Population en 2012	Nombre d'habitants au km ²	Revenu National brut par habitant en 2011 (en PPA en \$)	Indice de Développement Humain 2011	Espérance de vie	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de la scolarisation	Rang 2011
Bénin	9 325	75,76	1499	0,427	56,1	9,2	3,3	167/187
Burkina Faso	17 783	61,20	1215	0,331	55,4	6,3	1,3 ^r	181/187
Côte d'Ivoire	21 990	68,19	1580	0,400	55,4	6,3	3,3	170/187
Guinée-Bissau	1 629	45,08		0,353	48,1	9,1	2,3 ^r	176/187
Mali	16 155	12,02	1171	0,359	51,4	8,3	2,0 ^b	175/187
Niger	16 274	12,85	771	0,295	54,7	4,9	1,4	186/187
Sénégal	12 855	65,35	1816	0,459	59,3	7,5	4,5	155/187
Togo	5 753	101,32	899	0,435	57,1	9,6	5,3	162/187

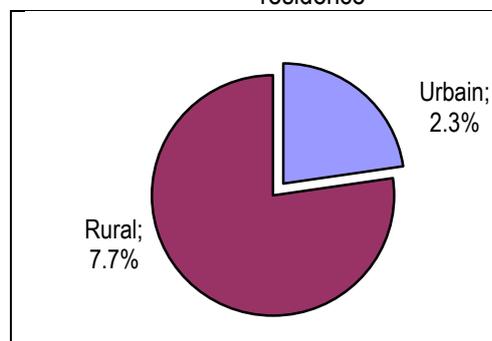
b. Données mises à jour par le BRDH d'après les chiffres de l'UNESCO (2011)

r. Données basées sur les chiffres de l'UNICEF (2000-2010)

Source : rapport 2011 du PNUD

1. Contexte socio-économique du Burkina

Graphique 1: Population par milieu de résidence



SOURCE : RGP 2006,

Tableau 2: Les facteurs démographiques

Taux brut de natalité 2010	41,2‰
Indice synthétique de fécondité 2010	6,0
Taux brut de mortalité 2010	14,8‰
Quotient de mortalité infanto juvénile 2010	129‰
Niveau d'activité	
Taux de chômage en 2007	Urban 8,6 rural 2,2 Ensemble 3,3
Taux de sous emploi en 2007	Urban 20,8 rural 19,1 Ensemble 19,4

SOURCE : RGP 2006, EAQUIB2007, EDSBF-MICS-IV

Tableau 3: Niveau des ressources et pauvreté

PIB/tête, 2011 en FCFA	290 900	Croissance PIB réel en 2011	9,9%	Urban	Rural	Ensemble
				19,9%	50,7%	43,9%

Source : Rapport Zone franc 2005, Banque de France,

Sources : EICVM 2010, INSD

Tableau 4: Incidence de la pauvreté en 2010

Tableau 5: Répartition en % de la population qui travaille par statut de l'emploi

%	Groupes socio-économiques						
	Indépendants	Parapublic	Salarié du privé	Employeur	Aide familial	Apprenti/stagiaire	Bénévole
	52,3	3,9	3,3	0,2	37,7	2,3	0,3

Partie I : Moyens financiers

MOYENS FINANCIERS

Points saillants:

- ✚ forte hausse de la part du budget du MESS consacrée au supérieur ;
- ✚ fort accroissement des investissements.

Commentaire général :

Le budget 2012 du MESS s'élève à 84 744 millions .FCFA. Il correspond à 5,3% du budget global de l'Etat. Cette part est en baisse par rapport à 2011 et 2008 où il a été de 7%. Ce budget représente 38% de celui du secteur de l'éducation (MESS&MEN) en 2012. Ce taux était de 40% en 2011 et de 39% en 2008.

Toutefois, en termes de volume financier, entre 2011 et 2012 le budget du MESS a augmenté de 1448 millions soit une évolution de 1,7%. Entre 2008 et 2012 cet accroissement est de 30,8%.

La part du budget 2012 du MESS consacrée à l'enseignement supérieur s'élève à 39 259 millions de FCFA, soit 55,7%, contre 34% en 2011. L'augmentation de 5% de salaires, l'augmentation de la dotation des œuvres universitaires et, la part des investissements qui a plus que triplé en 2012 expliquent cette augmentation du budget alloué au supérieur.

Il est à relever que sur la période 2008-2012 le volume des dotations budgétaires annuelles indiquent un taux d'accroissement moyen annuel(TAMA) de 7% du budget du MESS et de 20,9% pour celui de l'enseignement supérieur.

Sur la même période également, en observant les indices d'évolution des budgets de l'Etat, de l'éducation, du MESS et celui de l'enseignement supérieur, on remarque que quelles que soient les fluctuations des autres budgets, celui de l'enseignement supérieur affiche toujours une hausse.

Pour ce qui est de l'évolution de 2008 à 2012 de la structure du budget de l'enseignement supérieur, nous avons la situation suivante :

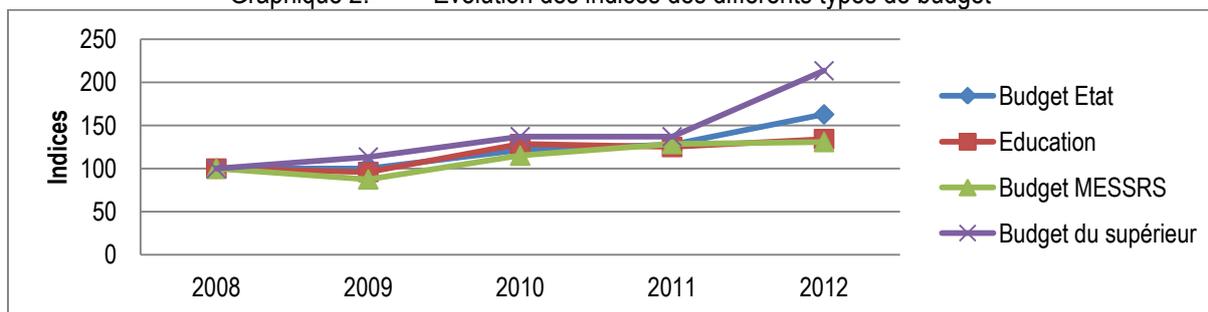
- ◆ Les dépenses de personnel de l'enseignement supérieur correspondent à 32% du budget du supérieur en 2012 contre 48% en 2011. Toutefois en termes de volume financier, il y a eu un accroissement de 4,6% entre 2011 et 2012.
- ◆ Les dépenses de fonctionnement gardent une part constante de 46% du budget du supérieur en 2011 et en 2012.
- ◆ Les investissements ont représenté 22% du budget du supérieur en 2012 contre 16% en 2011. Cette hausse s'explique par d'importants investissements consentis dans la création de nouvelles universités, la construction et l'équipement de nouveaux amphithéâtres, et la création de nouvelles filières dans les universités.

MOYENS FINANCIERS

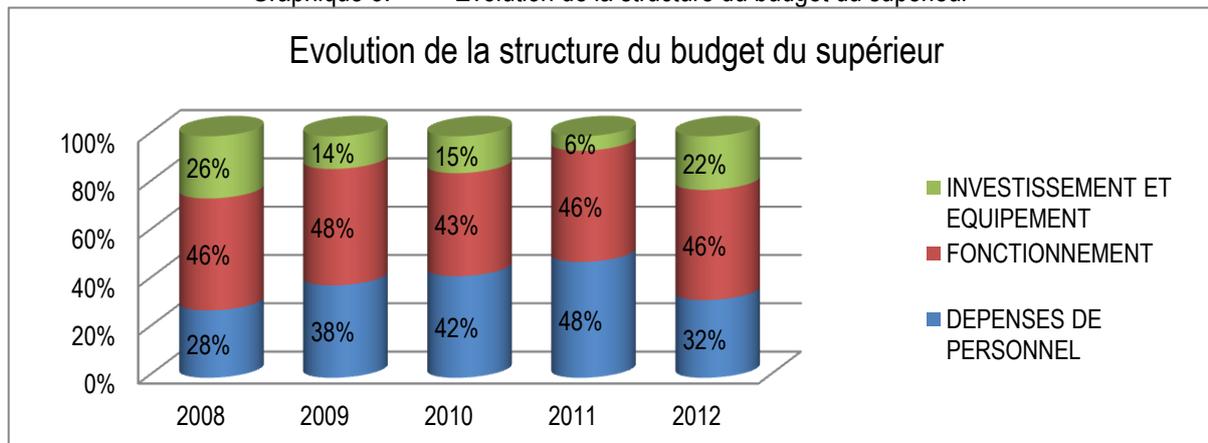
Tableau 6: Budget

	Budget 2012 (en millions FCFA)	Evolution			
		2011		2008	
		(en millions FCFA)	en %	(en millions FCFA)	en %
Budget Etat	1 602 548	343 491	27,3	416 610	42,3
Budget éducation	223 646	15 227	7,3	57 014	34,2
Budget MESS	84 744	1 448	1,7	19 974	30,8
Part de l'enseignement supérieur dans budget MESS	39 259	14 051	55,7	23 687	128,8

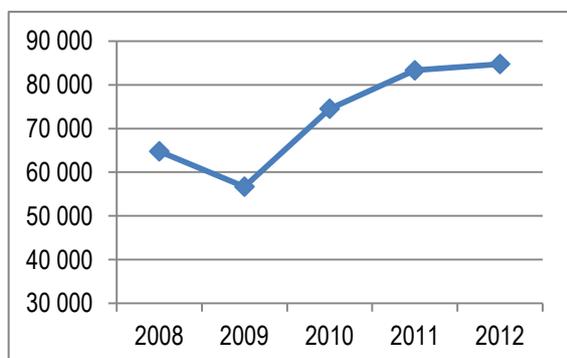
Graphique 2: Evolution des indices des différents types de budget



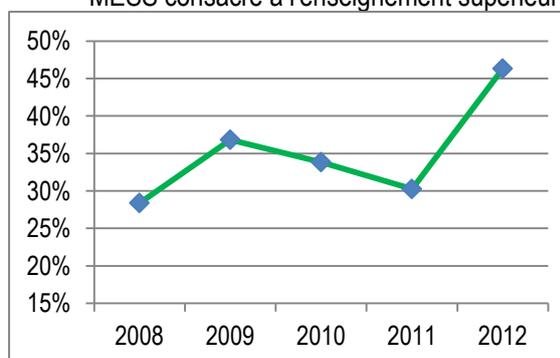
Graphique 3: Evolution de la structure du budget du supérieur



Graphique 4: Evolution du budget du MESS



Graphique 5: Evolution de la part du budget du MESS consacré à l'enseignement supérieur



Graphique 6:

Partie II: Etudiants

ORIENTATION

Points saillants

- ✚ Fort accroissement des étudiants dans le domaine des services
- ✚ Fort accroissement des nouveaux inscrits en première année (9,6%)

Commentaire général :

En 2011/2012, 22 933 étudiants sont nouvellement inscrits en 1ère année dans les établissements d'enseignement supérieur du Burkina Faso dont 20,0% dans le privé. Parmi ces étudiants, on dénombre 33,6% de filles.

Par rapport à 2010/2011, on note un accroissement de 9,6% de nouveaux inscrits. Entre 2007/2008 et 2011/2012, le nombre de nouveaux inscrits en 1ère année a augmenté de 31%.

La répartition des nouveaux inscrits en 2011/2012 par domaine selon la Classification internationale type éducation (CITE) montre que presque la moitié des étudiants opte pour les sciences sociales, commerce et droit (48,7%) puis suivent les sciences 19,7%, les lettres et arts 16,3%. Les autres domaines ne dépassent guère 6%. Le domaine de l'agriculture est très faiblement demandé, seulement 0,4% des étudiants s'y orientent.

Les filles sont mieux représentées dans les domaines de la santé et protection sociale et les sciences sociales, commerce et droit où elles représentent respectivement 43,2% et 42,7% des nouveaux inscrits.

L'évolution des nouveaux inscrits par domaine entre 2010/2011 et 2011/2012 montre une forte augmentation dans le domaine des services (71%), par contre on note une régression des inscriptions dans le domaine des lettres et arts (-5%). Entre 2007/2008 et 2011/2012, la proportion des étudiants orientés dans le domaine de l'agriculture a connu une baisse de 19%.

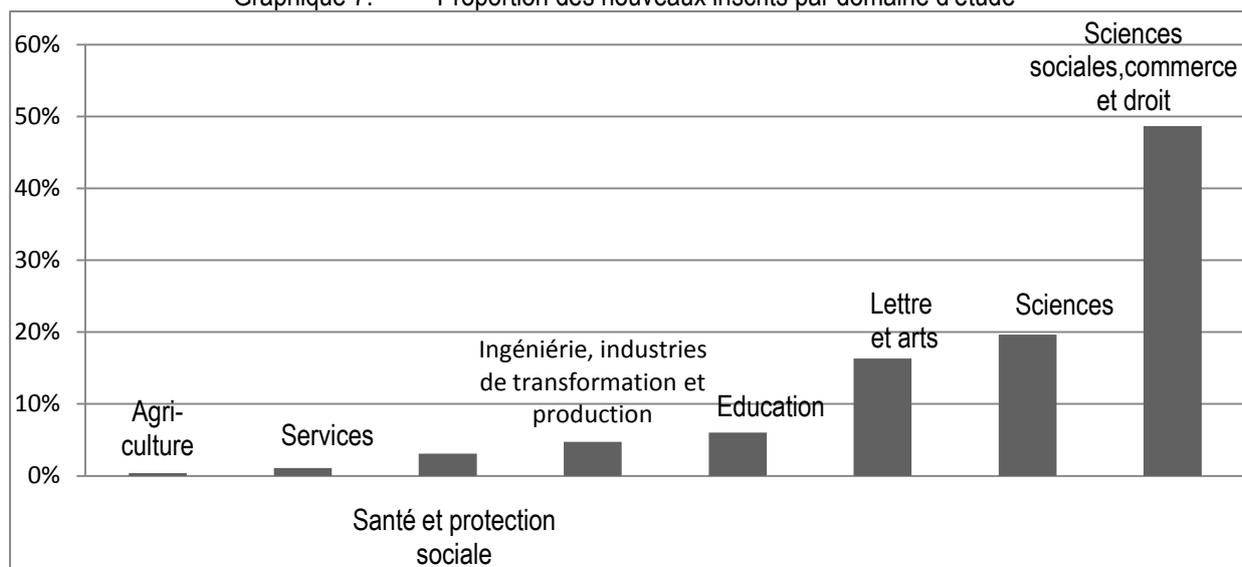
ORIENTATION

	2011/2012	%Filles	%Privé	Variation 2010/2011
Nombre d'étudiants	22 933	33,64	20,04	9,56%

Tableau 7: Répartition des étudiants inscrits en première année par domaine de la CITE et par année

DOMAINE D'ETUDE	2011/2012		TAMA	Evolutio n par rapport à 2010/11	Evolutio n par rapport à 2007/08
	Total	% Filles			
Agriculture	83	26,51	-5%	48%	-19%
Education	1 384	19,87	15%	32%	73%
Ingénierie, industries de transformation et production	1 089	20,29	46%	7%	358%
Lettre et arts	3 748	33,46	4%	-5%	17%
Santé et protection social	709	43,02	12%	31%	55%
Sciences	4 507	17,40	12%	36%	58%
Sciences sociales, commerce et droit	11 158	42,74	3%	4%	13%
Service	255	33,73	57%	71%	507%
Total général	22 933	33,65	7%	10%	31%

Graphique 7: Proportion des nouveaux inscrits par domaine d'étude



QUELQUES INDICATEURS D'ACCES

Points saillants

- ✚ Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants augmente en moyenne de 10% par an.
- ✚ Forte disparité régionale de la participation à l'enseignement supérieur.
- ✚ Les étudiants s'inscrivent plus dans les universités de proximité.

Commentaire général

Le Burkina Faso compte 68 894 étudiants soit 424 étudiants pour 100 000 habitants en 2011/2012. Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est en hausse de 9,3% par rapport à l'année 2010/2011.

Au cours des 5 dernières années, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants s'est accru de 44,6% soit un TAMA de 10%. La croissance des effectifs au cours de l'année scolaire 2011/2012 est donc relativement moins importante que la croissance moyenne des 5 dernières années.

En 2011/2012, le nombre d'étudiants masculins pour 100 000 habitants est de 593 tandis que le ratio pour les femmes n'est que de 267 étudiantes pour 100 000. L'indice de parité du ratio nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est faible et constant (0,4) sur les cinq dernières années.

Le taux de transition¹ du secondaire au supérieur s'élève à 64,7% en 2011/2012. En d'autres termes, sur 10 élèves de la terminale en 2010/2011, un peu plus de 6 élèves ont pu accéder en première année du supérieur.

Au cours de cette année académique, sur 11 939 nouveaux inscrits ayant fait l'objet d'une répartition suivant la région de provenance, une forte inégalité existe en termes de participation des différentes régions du territoire national. En effet, on note une prépondérance de la région du Centre (30,5%), suivie de loin des régions des Hauts-Bassins (18,1%) et du Centre-Ouest (12,4%). La participation des 10 autres régions reste très faible avec moins de 50% au total dont 0,8% pour le Sahel.

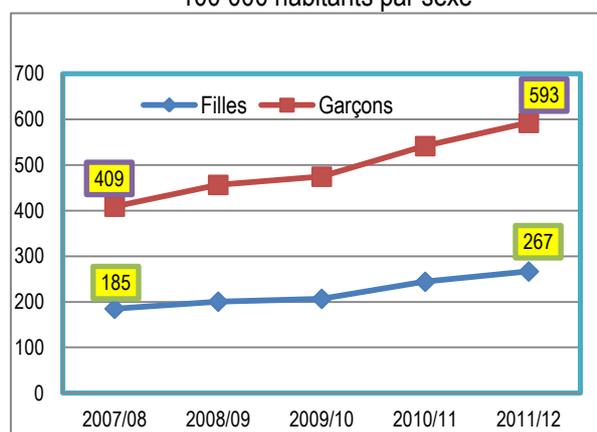
Du point de vue de la provenance les étudiants des universités publiques sont principalement originaires des régions où elles se trouvent implantées.

¹ Ce taux prend en compte les anciens bacheliers et les bacs étrangers que le système de collecte ne permet pas de détecter.

QUELQUES INDICATEURS D'ACCES

	2011/2012	Indice de parité	Evolution par rapport à	
			2010/2011	2007/2008
Nombre d'étudiants/100 000 Habitants	424	0,45	9,3	44,6

Graphique 8: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants par sexe



Graphique 9: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants



Tableau 8: Taux Brut de transition du secondaire au supérieur

	Elèves de la Terminale en 2010/2011	Nouveaux inscrits au Supérieur 2011/2012	Taux de Transition
Filles	13 262	7 716	58,2%
Garçons	22 209	15 217	68,5%
Total	35 471	22 933	64,7%

Tableau 9: Proportion des nouveaux inscrits par provenance géographique

PROVENANCE DES NOUVEAUX INSCRITS	PRINCIPALES UNIVERSITES				
	U O	U O 2	UK	UPB	Total National
Boucle du Mouhoun	3,8	3,9	16,5	5,9	8,2
Cascades	3,4	3,9	9,8	6,3	6,0
Centre	48,4	42,9	15,6	12,9	30,5
Centre-Est	5,0	5,1	3,2	1,0	3,1
Centre-Nord	4,8	2,6	,4	,6	1,9
Centre-Ouest	5,3	1,0	28,7	3,1	12,8
Centre-Sud	2,2	3,6	6,8	,9	3,6
Est	2,6	2,0	,7	,3	1,3
Hauts-Bassins	6,1	15,4	11,4	55,6	18,6
Nord	7,7	6,5	2,2	2,1	3,7
Plateau Central	3,9	2,2	1,2	1,0	2,0
Sahel	,8	1,1	,4	1,0	0,8
Sud-Ouest	2,4	,8	1,1	3,3	1,8
Autres Provenances	3,8	9,0	2,2	6,0	8,6
Total général	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

EFFECTIF DES ETUDIANTS

Les points saillants

-  Dynamisme de l'Enseignement supérieur privé
-  Forte croissance des effectifs

Commentaire général

Les établissements d'enseignement supérieur publics et privés comptent environ 69 000 étudiants en 2011/2012 dont 32,6% de sexe féminin. L'enseignement supérieur privé en accueille 15 000 soit 21,5% de l'effectif total. Le nombre d'étudiants a augmenté d'environ 8 000 par rapport à 2010/2011, soit une variation relative de 12,9%.

La population estudiantine de moins de 25 ans représente plus de la moitié des effectifs des étudiants avec 52,6% en 2011/2012. En observant la pyramide des âges des étudiants, on se rend compte que ceux de 22 à 24 ans sont les plus nombreux (37% pour le public et 30,8% pour le privé). Néanmoins, 12,9% des étudiants sont âgés de 30 ans et plus. Cette proportion est plus importante au privé où elle atteint 20% contre 10,9% au public.

La pyramide des âges montre qu'il y a plus d'équité entre les hommes et les femmes dans le privé et à tous les âges que dans le public où les hommes dominent largement. La proportion des hommes dans le secteur public est de 70,9% contre seulement 56,0% dans le secteur privé.

L'effectif des étudiants étrangers inscrits dans les institutions d'enseignement supérieur représentent 3% de l'ensemble des étudiants en 2011/12.

De 2007/2008 à 2011/2012, le nombre total d'étudiants s'est accru de 64,9% soit 27 115 étudiants de plus en l'espace de 5 ans.

Par ailleurs, le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) sur la même période est de 13,3%, répartis comme suit : 19,8% pour le privé et 11,8% pour le public. Cette forte croissance des effectifs nécessite beaucoup d'investissements publics comme privés.

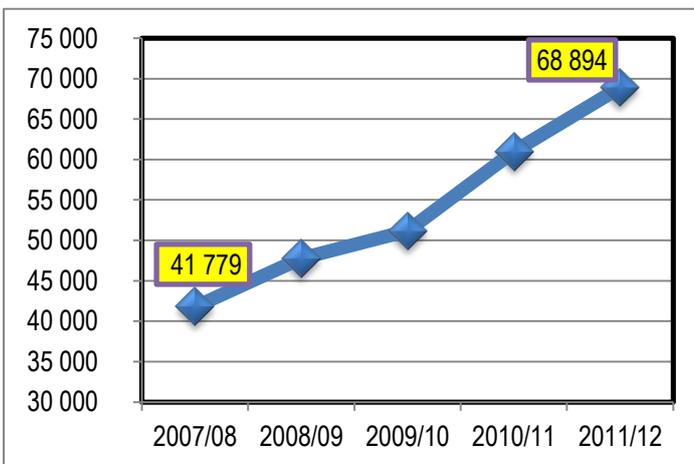
La répartition des effectifs par universités publiques et institutions privées montre que le secteur public a accueilli en 2011/2012 79,5% des étudiants dont 41,6% à : l'Université de Ouagadougou 17,3% à l'Université Ouaga 2, 13,5% à l'Université de Koudougou, 4,6% à l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso et 1,4% à l'Institut des sciences.

Les universités de Fada-N'Gourma et de Ouahigouya relèvent de celle de Ouagadougou. Leurs effectifs ont donc été intégrés dans celle de Ouagadougou

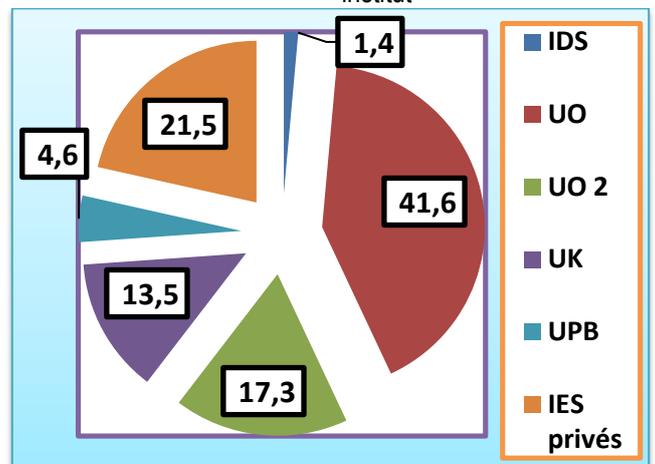
EFFECTIF DES ETUDIANTS

Niveau en 2011/2012									Evolution par rapport à			
									2010/2011		2007/2008	
Total étudiants	Dont Filles	% filles	Dont Privé	% privé	Dont moins de 25 ans	% des moins de 25 ans	Dont étudiants étrangers	% étudiants étrangers	En effectif	En %	En effectif	En %
68 894	22 432	32,6%	14795	21,5%	36254	52,6%	2 040	3,0%	7 896	12,9%	27 115	64,9%

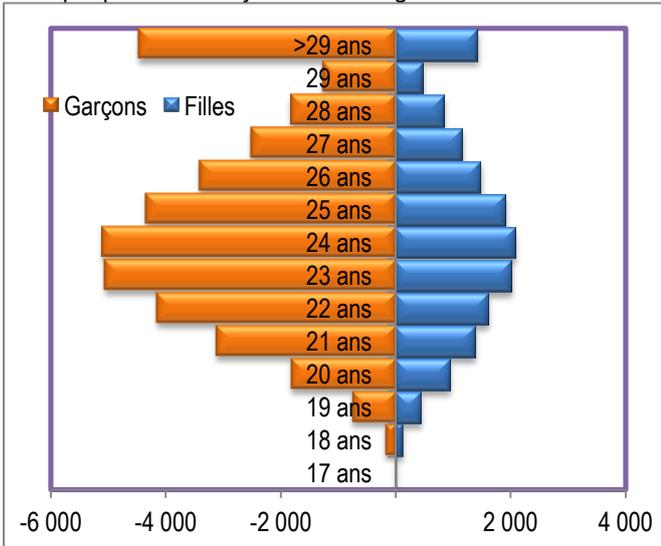
Graphique 10: Evolution de l'effectif des étudiants



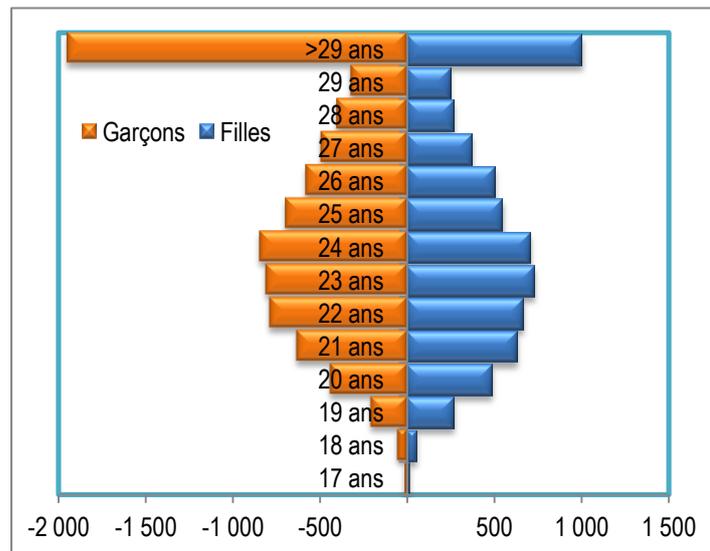
Graphique 11: Répartition des étudiants par université ou institut



Graphique 12: Pyramide des âges des étudiants du Public



Graphique 13: Pyramide des âges des étudiants du Privé



EFFECTIF DES ETUDIANTS (SUITE)

Les points saillants

- ✚ De plus en plus d'étrangers dans les universités et instituts supérieurs
- ✚ Moins de 2/5 des étudiants entament le second cycle universitaire
- ✚ Les effectifs des filles et des garçons augmentent au même rythme.

Commentaire général

Moins de 2 étudiants sur 5 entament le second cycle universitaire et moins de 8% accèdent à un troisième cycle. La proportion des étudiants inscrits au second et au troisième cycle universitaire est plus élevée au privé qu'au public.

Sur la période 2007/2008 à 2011/2012, le nombre d'étudiants étrangers croît plus vite que celui des burkinabé. Son indice base 100 en 2007/2008 a atteint 206 points en 2011/2012 contre 156 points pour celui des burkinabé. Le nombre d'étudiants étrangers a cependant subi une baisse de 6,7% en 2011/2012 par rapport à l'année précédente.

Le rythme de croissance des effectifs est plus soutenu dans le privé que dans le public (cf. graphique17) surtout pour les trois dernières années.

Les courbes représentatives des indices base 100 en 2007/2008 du nombre d'étudiants de sexe masculin et féminin ont une évolution presque identique entre 2007/2008 et 2011/12. Dans un tel contexte, les discriminations ne peuvent se réduire.

L'indice base 100 en 2007/2008 est obtenu en rapportant la valeur de l'indicateur d'une période à celle de l'année de base 2007/2008.

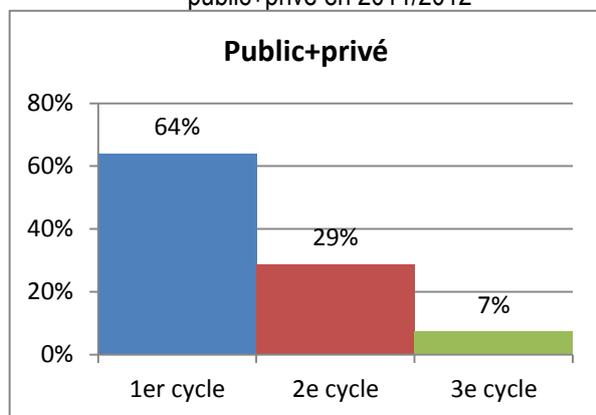
Premier cycle : comprend les étudiants inscrits en IUT, DUT, DTS et ceux de 1^{ère} et 2^{ème} année d'une UFR.

Deuxième cycle : étudiants inscrits en 3^{ème} et 4^{ème} année dans une université ou grande école.

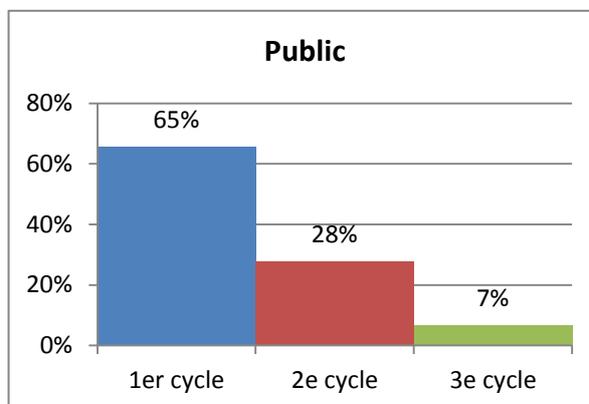
Troisième cycle : tous les étudiants inscrits au moins en 5^{ème} année dans une université ou institution.

EFFECTIF DES ÉTUDIANTS (SUITE)

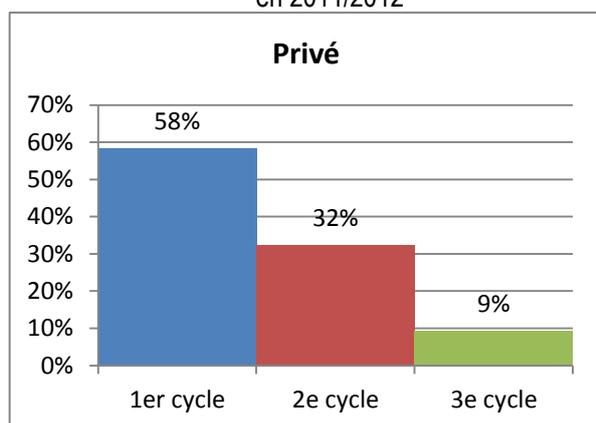
Graphique 14: Répartition des effectifs par cycle public+privé en 2011/2012



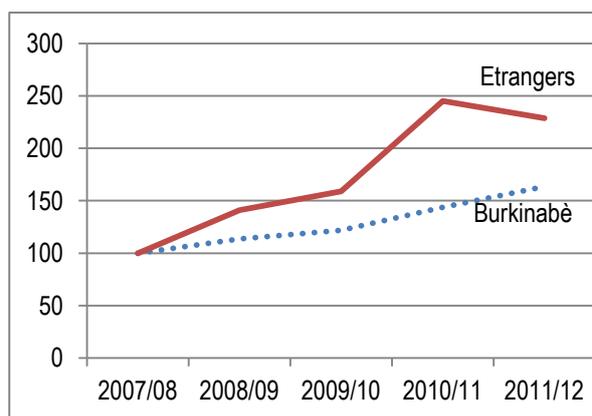
Graphique 15: Répartition des effectifs par cycle public en 2011/2012



Graphique 16: Répartition des effectifs par cycle privé en 2011/2012

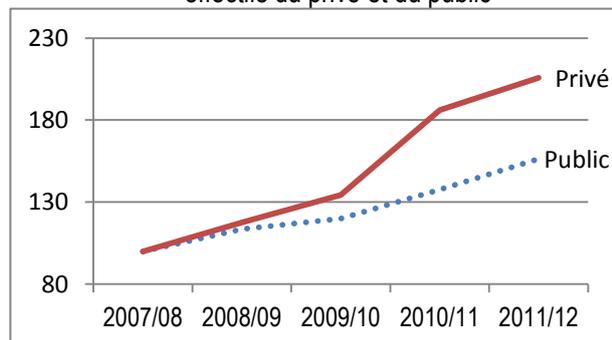


Graphique 17: Comparaison de l'évolution de des effectifs des étrangers et des nationaux



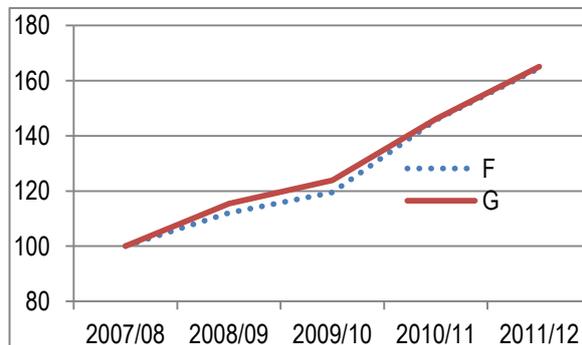
Indice base 100 en 2007/08

Graphique 18: Comparaison de l'évolution des effectifs du privé et du public



**Indice base 100 en 2007/08*

Graphique 19: Comparaison de l'évolution des effectifs des filles et des garçons



**Indice base 100 en 2007/2008*

**Partie III: Ressources matérielles
et humaines**

STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Les points saillants:

- ✚ Augmentation du nombre d'établissements dans le privé
- ✚ Insuffisance des capacités d'accueil dans le public

Commentaire général

En 2011/2012, 82 établissements d'enseignement supérieur, dont 69,5% pour le privé, ont été recensés dans le cadre de l'enquête statistique annuelle. Comparativement à 2010/2011, il y a 3 établissements en plus. Il y a une augmentation significative du nombre d'établissements privés sur les 5 dernières années. Le pourcentage de d'établissements privés est passé de 62% en 2007/2008 à 69,5% en 2011/2012. De 31 établissements privés d'enseignement supérieur en 2007/2008, le nombre d'établissement s'est accru de 26 nouveaux établissements en 2011/2012 soit une moyenne de 5 nouveaux établissements privés chaque année. Quant aux établissements publics, l'augmentation n'est en moyenne que de un l'établissement par an. Cependant l'ensemble des établissements privés n'accueille que 21,5% de l'effectif des étudiants.

Au cours de l'année académique 2011/2012, 120 filières distinctes ont été répertoriées dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Parmi ces filières, 94 existent dans les établissements publics et 60 dans le privé. Toutes ces filières sont regroupées en neuf (9) grands domaines selon la CITE. Le domaine des sciences sociales, commerce et droit compte plus de filières (35,8%). Le domaine de l'agriculture compte le moins de filières avec 3,3% des filières.

S'agissant des infrastructures d'accueil, exceptés les amphithéâtres, les bibliothèques, les laboratoires et les salles informatiques dont les occupations réelles dépassent les capacités théoriques, les autres infrastructures sont sous utilisées. Cette situation cache des disparités entre le public et le privé. En effet dans le public, la plupart des infrastructures sont utilisées au delà de leur capacité théorique, hormis les salles informatiques et audio-visuelles. A contrario, dans le privé, toutes les infrastructures d'accueil ont une occupation inférieure à leur capacité.

Notes méthodologiques

Source: Enquêtes annuelles DEP/MESS

Sont considérés comme établissements, les UFR, les écoles et les instituts

STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Niveau en 2011/2012		Variation par rapport à			
Nombre d'établissements	% Privé	2010/11		2007/08	
		En nombre	En %	En nombre	En %
82	69,51%	3	3,8	32	64,0

Tableau 10: Nombre d'établissements d'enseignement supérieur de 2007/2008 à 2011/2012

Années	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	TAMA
Public	19	19	21	23	25	7,1%
Privé	31	35	39	56	57	16,4%
Total	50	54	60	79	82	13,2%

Filières par domaine		
Domaines d'étude	2011/2012	Variation par rapport à 2010/2011
Éducation	13	-2
Lettres et arts	8	-2
Sciences sociales, commerce et droit	43	4
Sciences	23	-3
Ingénierie, industries de transformation et production	15	-1
Agriculture	4	-1
Santé et protection sociale	5	-2
Services	8	4
Inconnus ou non précisés	1	-1

Graphique 20: Evolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon statut

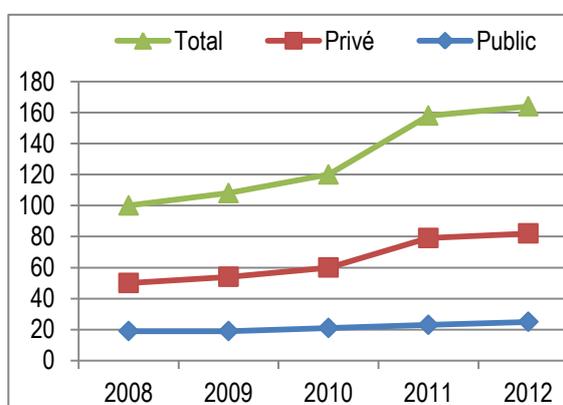


Tableau 11: Capacité d'accueil théorique, occupation réelle et taux d'occupation en 2011/2012

Type Local	Capacité d'accueil théorique			Occupation réelle			Taux d'occupation	
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé
Amphithéâtre	8 084	980	9 064	10 095	545	10 640		
Auditorium		120	120		120	120		
Autre		530	530		142	142		
Bibliothèque	530	564	1 094	2 676	495	3 171		
Bureaux administratif	82	378	460	183	208	391		
Bureaux des professeurs	70	84	154	118	68	186		
Laboratoire	440	232	672	441	314	755		
Salle audio-visuel	50		50	50		50		
Salle de cours	8 139	20 222	28 361	10 813	7 938	18 751		
Salle de réunion	117	533	650	165	342	507		
Salle de travaux dirigés	102	90	192	110	75	185		
salle de travaux pratiques	268	234	502	316	123	439		
Salle des professeurs	215	518	733	245	321	566		
Salle informatique	570	1 549	2 119	3 524	1 191	4 715		
Salle Internet	8	352	360	8	106	114		
Total général	18 675	26 386	45 061	28 744	11 988	40 732		

PERSONNEL ENSEIGNANT

Les points saillants:

- ✚ Insuffisance du personnel enseignant
- ✚ Plus de vacataires que de permanents

Commentaire général

En 2011/2012, le nombre d'enseignants permanents dans l'enseignement supérieur se chiffre à 1 312 toutes catégories confondues contre 1 147 en 2010/2011 soit un accroissement annuel de 14%. Le nombre d'enseignants permanents du privé représente 35,7% de l'effectif. Quant aux femmes, elles représentent 10,9% des enseignants.

Le nombre d'enseignants du supérieur (maîtres assistants, maître de conférences et professeurs titulaires) permanents passe de 458 à 487 soit 6,3% de croissance. Dans l'enseignement privé, ils ne sont que 52 soit 10,8% des enseignants permanents.

Le taux de croissance du nombre d'enseignants permanents dans l'enseignement supérieur public est plus faible que celui du privé (12,6% contre 17,8%). Le nombre d'enseignants exerçant dans les universités publiques s'élève à 843 dont 12,5% de femmes.

Parmi toutes les catégories d'enseignants du supérieur public, le corps des maîtres assistants domine avec 27,5% dans les universités publiques.

Le nombre d'enseignants vacataires augmente fortement. En 2011/2012, 3 731 enseignants vacataires ont dispensé des enseignements dans les établissements supérieurs publics et privés dont 75% dans le privé. En absence d'un système d'immatriculation, un enseignant vacataire est cependant pris en compte dans chaque établissement où il exerce. L'accroissement moyen annuel du nombre de vacataires du public est plus de deux fois plus important que celui des enseignants permanents. Dans le privé, la tendance est inverse : le nombre des permanents croît annuellement de 22%, alors que celui des vacataires n'augmente que de 13%.

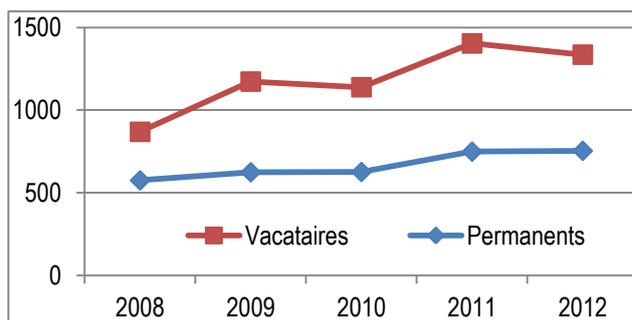
Le ratio étudiants/enseignant du supérieur public est plus élevé que la norme de l'UNESCO. Il est de 111 étudiants/enseignant alors que la norme de l'UNESCO est de 25 étudiants/enseignant. L'UPB a le plus faible ratio (58 étudiants/enseignant) et l'UK le ratio le plus élevé (372). Par ailleurs, plus de 2/3 du potentiel enseignant en activité exerce à l'Université de Ouagadougou. Enfin 40% des enseignants sont âgés de plus de 50 ans

PERSONNEL ENSEIGNANT

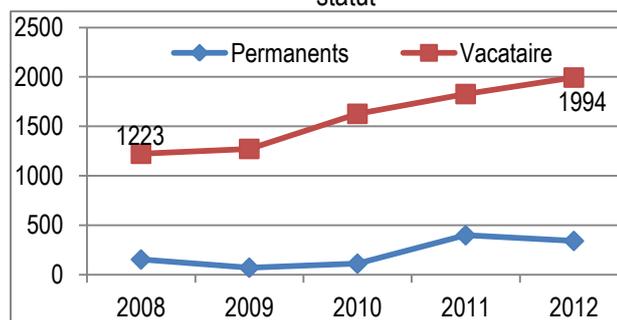
Tableau 12: Nombre d'enseignants permanents dans l'enseignement supérieur

	2011/2012	% femmes	% d'assistants et d'enseignants à temps plein	% Privé	Variation / 2010/2011
Nombre d'enseignants	1 312	10,9%	37,1%	35,7%	14,4%

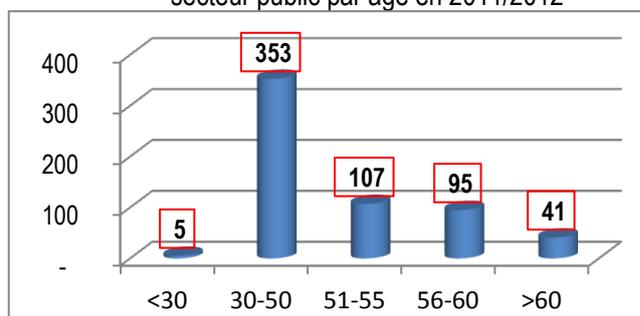
Graphique 21: Evolution des enseignants du public par statut



Graphique 22: Evolution des enseignants du privé par statut



Graphique 23: Répartition des enseignants permanents du secteur public par âge en 2011/2012



Graphique 24: Répartition des enseignants et des étudiants par université publique en 2011/2012

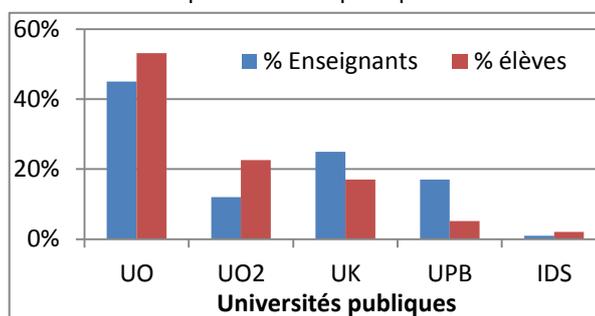


Tableau 13: Ratio étudiants/enseignant dans l'enseignement supérieur

Universités	UO	UO2	UK	UPB	IDS	Ensemble
Ratio étudiants /enseignant	41	65	23	11	54	34

Partie IV: Œuvres sociales

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : AIDES

Points saillants :

- ✚ Malgré la hausse soutenue du nombre de bénéficiaires, la proportion des étudiants bénéficiaires baisse.

Commentaire général

En 2011/2012, près de 30 000 étudiants ont bénéficié de l'aide, soit une hausse de 11,5% par rapport à l'année précédente.

Les filles représentent 35% des étudiants bénéficiant de l'aide Il y a relativement plus de filles que de garçons ayant bénéficié de l'aide. En effet, les filles ne représentent que 32,6% de l'effectif total des étudiants.

Le nombre de bénéficiaires d'aide s'est accru de plus 8 000 étudiants entre 2007/2008 et 2011/2012. Bien que le nombre de bénéficiaire augmente à un rythme appréciable chaque année, la proportion d'étudiants bénéficiaires de l'aide diminue. En effet, le taux d'accroissement moyen annuel du nombre de bénéficiaire de l'aide durant les 5 dernières années est de 8,3% tandis que celui du nombre des étudiants des universités publiques croît en moyenne de 12,2% sur la même période.

La proportion des étudiants bénéficiant de l'aide varie selon les universités : 74% pour l'université de Bobo-Dioulasso, 54% pour les universités publiques de Ouagadougou et 51% pour l'université de Koudougou.

L'aide est uniquement accordée aux étudiants inscrits dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

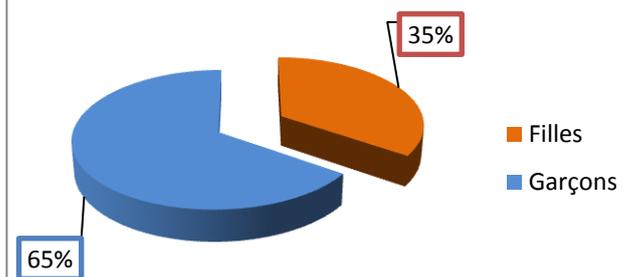
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : AIDES

	Effectif 2011/2012	% Filles	Evolution par rapport 2010/2011		Evolution par rapport 2007/2008		TAMA
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Aides	29 613	34,6%	3 047	11,47%	8 077	37,5%	8,3%
Etudiants	68 894	32,6%	7 895	12,9%	27 114	64,9%	13,3%

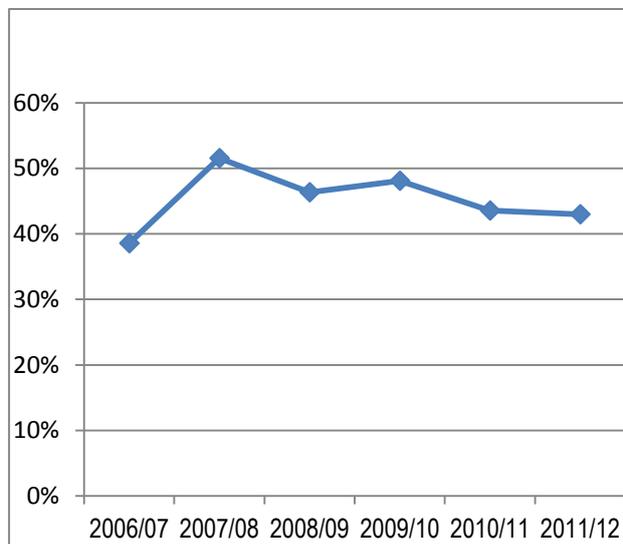
Conditions requises pour bénéficier de l'aide : L'aide est accordée aux étudiants non boursiers inscrits en première et en troisième année.

- ✚ Etre de nationalité burkinabé ;
- ✚ être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- ✚ être inscrit dans un établissement public d'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
- ✚ ne pas exercer un emploi permanent et ne pas être inscrit au service national de développement (SND) ;
- ✚ n'avoir pas plus de 25 ans à la rentrée en cours pour les étudiants de 1ère année ;
- ✚ n'avoir jamais bénéficié d'un soutien de l'Etat auparavant et n'avoir jamais redoublé pour la troisième année
- ✚ ne pas être bénéficiaire d'une bourse ou du prêt d'étude et n'avoir jamais bénéficié de l'aide ;
- ✚ avoir déposé un dossier complet de demande d'aide

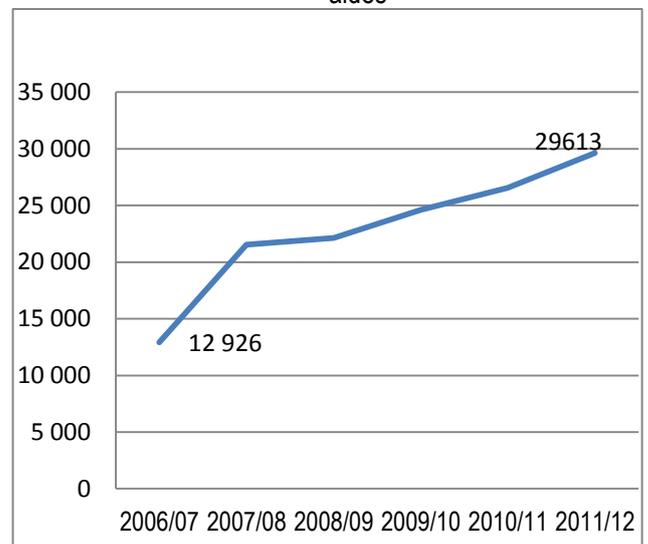
Bénéficiaires des aides selon le sexe



Graphique 25: % des étudiants bénéficiaires de l'aide



Graphique 26: Evolution du nombre de bénéficiaires des aides



DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : PRETS

Points saillants :

-  Baisse de la proportion des bénéficiaires de prêts en 2011/2012
-  Hausse continue du nombre de bénéficiaires de prêts

Commentaire général

Le nombre d'étudiants bénéficiaires d'un prêt est supérieur à 8 000 en 2011/2012, soit 11,7% des étudiants.

35,2% des bénéficiaires de prêts sont de sexe féminin. Sur 100 étudiantes, 18 bénéficient d'un prêt contre 14 pour les étudiants. L'accès des filles aux prêts est relativement meilleur.

La proportion d'étudiants bénéficiaires d'un prêt en 2011/2012 a baissé par rapport à l'année 2010/2011 passant de 12,3% à 11,7%.

En dépit de cette baisse, le nombre de bénéficiaires du prêt s'est accru plus vite que le nombre d'étudiants entre 2007/2008 et 2011/2012. Le taux d'accroissement moyen annuel des bénéficiaires de prêts est de 17,3% tandis que celui des étudiants des universités publiques n'est que de 12,2%.

Depuis l'année scolaire 2007/2008, le pourcentage des étudiants bénéficiaire d'un prêt a varié entre 10% et 12%.

Le prêt n'est accordé qu'aux étudiants inscrits dans les établissements publics d'enseignement supérieur ou privé conventionné

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDES : PRETS

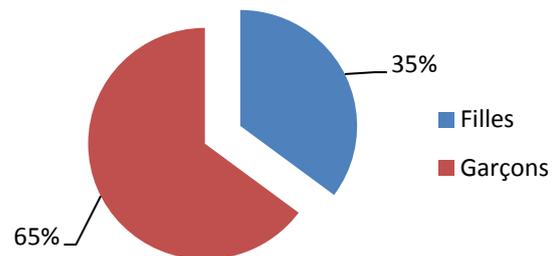
	Effectif 2011/2012	% Filles	Evolution par rapport 2010/2011		Evolution par rapport 2007/2008		TAMA en %
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Prêts	8 080	35,2	581	7,7	3 816	89,5	17,3
Etudiants	68 893	32,6	7 895	12,9	27 114	64,9	13,3

Conditions requises pour bénéficier de prêt

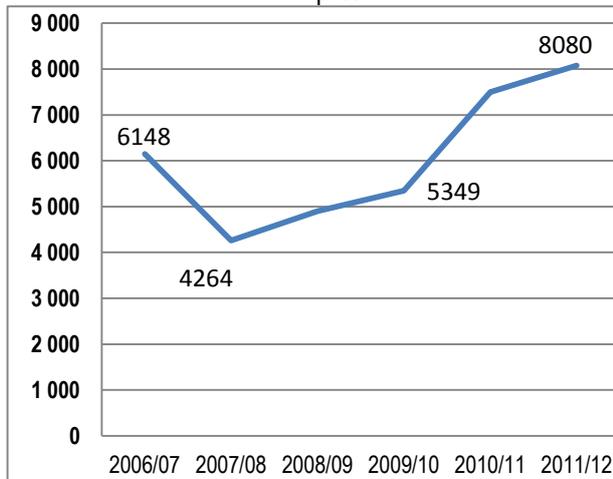
Le prêt est accordé pour une année académique aux étudiants non boursiers inscrits en première et quatrième année et le prêt laboratoire concerne le troisième cycle.

- + être de nationalité burkinabé ;
- + être régulièrement inscrit dans un établissement public d'enseignement supérieur au Burkina ;
- + n'avoir pas plus de 26 ans à la rentrée académique en cours pour les étudiants de 1ère année ;
- + être non boursier et ne pas être bénéficiaire de l'aide ;
- + ne pas exercer un emploi et ne pas être inscrit au Service National de Développement (SND) ;
- + avoir déposé un dossier complet de demande de prêt.

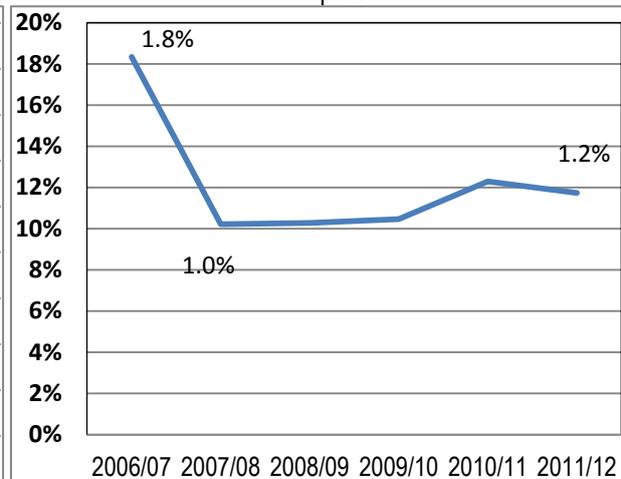
Bénéficiaires des prêts selon le sexe



Graphique 27: Nombre d'étudiants bénéficiaires d'un prêt



Graphique 28: % des étudiants bénéficiaires d'un prêt



LOGEMENT ET RESTAURATION

Points saillants:

- ✚ Les possibilités d'hébergement des étudiants en cités ou résidences universitaires se réduisent en dépit d'une croissance continue des capacités d'accueil : un lit pour 18 étudiants.
- ✚ 1 étudiant sur 4 est restauré par jour.

Commentaire général:

Les capacités d'accueil des cités et résidences universitaires restent faibles en dépit de la croissance de 13% observée en 2011/2012. Cette croissance n'était que de 3% en 2010/2011. En 2011/2012, on dénombrait 3 727 lits destinés à accueillir 61 000 étudiants des universités et instituts publics et privés conventionnés⁽¹⁾ (soit un lit pour 18 étudiants. En 2008, ce ratio était 1 lit pour 10 étudiants. La situation s'est encore dégradée. Les difficultés d'accès au logement étudiant s'accroissent et les investissements réalisés ne permettent pas de les juguler. En effet, les capacités d'hébergement des étudiants n'augmentent en moyenne que de 6% par an contre 12,2% pour les effectifs des étudiants des universités publiques et privées conventionnées.

Les difficultés d'accès au logement étudiant sont relativement plus importantes au CROU de Ouagadougou qu'à celui de Koudougou : les ratios lit/étudiant sont respectivement de 0,05 et 0,10.

Quant à la restauration universitaire, près de 9,5 millions de plats ont été servis par les restaurants universitaires, en 2011/2012, soit un accroissement annuel de 5%. Cet accroissement est bien inférieur à celui de l'effectif des étudiants du public et des établissements privés conventionnés (12,2%) sur la période 2007/2008 à 2011/2012. Les capacités d'accueil des restaurants universitaires demeurent non seulement faibles mais aussi statiques. En effet, entre 2010/2011 et 2011/2012, seul le Centre régional des œuvres universitaires de Koudougou (CROUK) a enregistré un accroissement moyen annuel de 7,5% de ses capacités d'accueil sur les cinq dernières années.

Pour 61 000 étudiants inscrits dans les universités publiques et les établissements privés conventionnés, 15 800 plats en moyenne sont servis dans les restaurants universitaires par jour. La subvention de l'Etat demeure insuffisante. En effet, le nombre de plats servis dans les restaurants universitaires enregistre une croissance moyenne annuelle de 5% (4% en 2011) contre un taux de 12,2% pour les effectifs dans les établissements supérieurs publics et privés conventionnés. Le nombre de plats servis par étudiant et par an (ratio plats/étudiant) est en baisse, passant ainsi de 203 en 2008 à 154 plats en 2012

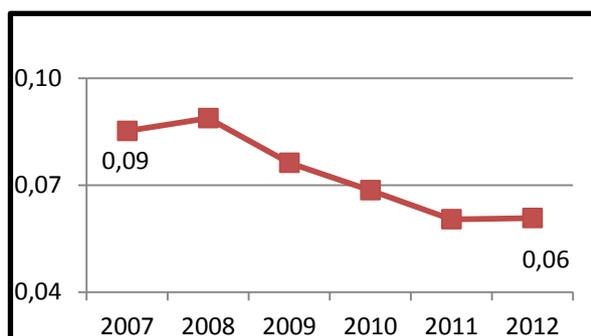
⁽¹⁾Pour les années précédentes, il a été considéré les effectifs totaux du public seulement.

LOGEMENT ET RESTAURATION

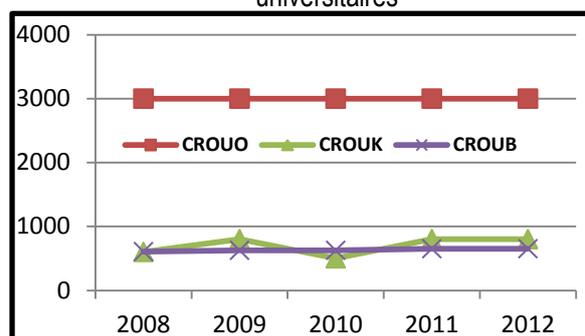
CROU	CAPACITE D'ACCUEIL DES CITES UNIVERSITAIRES	Effectif étudiant	Ratio Lit/ étudiants
CROUO	2 360	47 003	0,05
CROUK	950	9 310	0,10
CROUB	417	5 030	0,08
ENSEMBLE	3 727	61 343	0,06

CROU	Nombre de restaurants	Capacité d'accueil des restaurants	Nombre annuel de plats servis	Nombre étudiants	Ratio plats/ étudiants par an	Nombre moyen d'étudiants restauré	Proportion d'étudiants restaurés
CROUO	7	3 000	6 702 202	47003	143	11 170	24
CROUK	5	800	1 770 667	9310	190	2 951	32
CROUB	6	650	998 400	5030	198	1 664	33
TOTAL	18	4 450	9 471 269	61 343	154	15 785	26

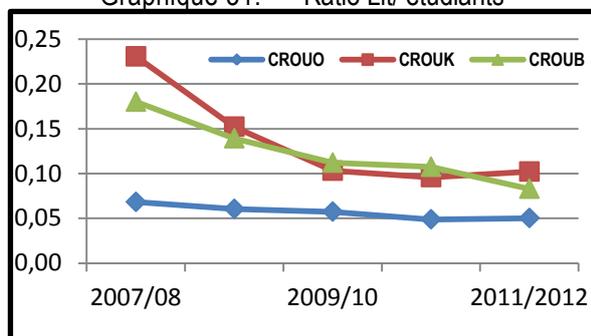
Graphique 29: Ratio Lit/ étudiants



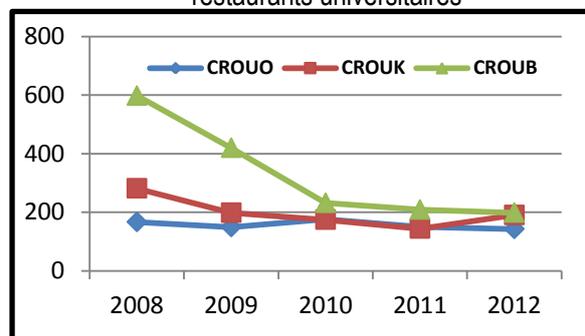
Graphique 30: Capacité d'accueil des restaurants universitaires



Graphique 31: Ratio Lit/ étudiants



Graphique 32: Ratio plat/étudiant dans les restaurants universitaires



LE TRANSPORT UNIVERSITAIRE

Points saillants:

- ✚ Faible qualité de l'offre de transport
- ✚ Insuffisance des ressources allouées au transport des étudiants

Commentaire général:

Dans le domaine du transport, deux stratégies ont été adoptées pour l'accompagnement des étudiants : la location de cars privés à Bobo-Dioulasso et la subvention de la SOTRACO à Ouagadougou.

Le nombre d'étudiants transportés en 2011/2012 est fixé à 2500 tout comme en 2010/2011 pour l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso. Contrairement à la restauration subventionnée par l'Etat, le transport des étudiants est alimenté par le budget du CENOU.

La prise en charge du transport des étudiants à Bobo-Dioulasso coûte environ 470 millions par an au CENOU. Entre 2007/2008 et 2011/2012, les dépenses du CENOU pour le transport des étudiants ont augmenté en moyenne par an de 12,2%. La location de 13 cars avec les sociétés privées de transport coûte en moyenne 1 300 000 FCFA /jour soit une dépense annuelle (10 mois) de 390 000 000 FCFA. Quant à la consommation en carburant des cinq cars du CENOU, elle est d'environ 80 millions par an.

Malgré ces efforts financiers, la qualité du transport des étudiants reste marquée par le manque d'assiduité des cars privés sur le campus, l'insuffisance des cars, le manque de maintenance.

Pour l'Université de Ouagadougou II, il faudra trouver des alternatives car les bus de la SOTRACO ne desservent pas le site de Gonsè situé à 28Km de Ouagadougou. Le projet d'acquisition de 135 bus au profit des universités et grandes écoles du Burkina pourrait contribuer à résoudre ce problème.

Vu les problèmes actuels de gestion du système de transport dans les universités, il serait souhaitable de mener une étude sur ce thème pour une amélioration sensible de ce volet.

TRANSPORT UNIVERSITAIRE

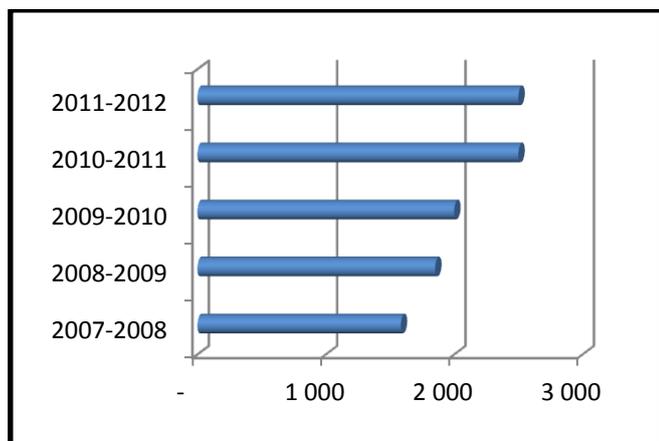
Tableau 14: Tableau comparatif des contributions de l'étudiant par rapport à la subvention de l'Etat

	Contribution de l'étudiant	Subvention 'Etat par étudiant / mois en FCFA	Taux de participation de l'étudiant
Ouagadougou (ligne spéciale SOTRACO pour Kossodo)	Abonnement individuel SOTRACO	2 500	70%
Bobo-Dioulasso	1 000	27 000	3.7%

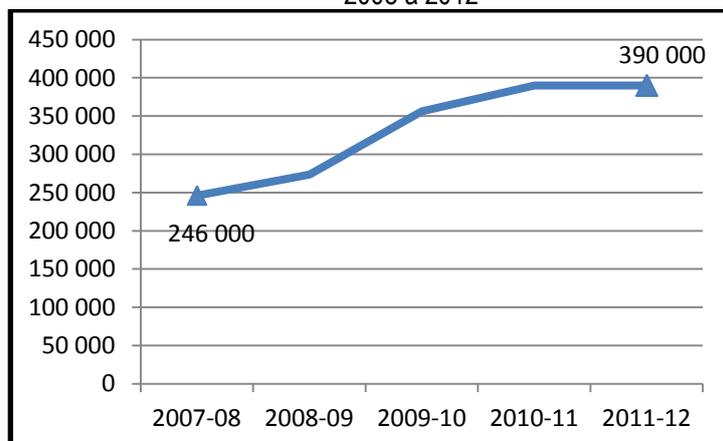
Tableau 15: Nombre d'étudiants transportés et des dépenses de transport du CENOU

Année	Nombre d'étudiants transportés	Dépenses
2007-2008	1 584	246 000 000
2008-2009	1 852	273 476 000
2009-2010	2 000	355 962 872
2010-2011	2 500	390 000 000
2011-2012	2 500	390 000 000

Graphique 33: Nombre d'étudiants transportés



Graphique 34: Dépenses de transport du CENOU en milliersFCFA 2008 à 2012



SANTE ET ACTION SOCIALE

Points saillants:

-  Baisse du nombre de demandes d'aide sociale
-  Bonne couverture sociale
-  Faible adhésion des étudiants à la MUNASEB

Commentaire général:

Le service d'action sociale en faveur des étudiants en difficulté doit s'adapter à une demande sociale de plus en plus diversifiée dans sa nature et dans la catégorie du public demandeur (étudiants en situation de précarité, en rupture familiale, étudiants étrangers individuels, étudiants en reprise d'études, étudiants en situation de handicap, etc.).

En 2012, pour leur bien-être, 313 étudiants ont soumis des demandes d'assistance sociale au CENOU dont 93% ont eu une réponse positive. Le nombre de demandes a baissé de 40% par rapport à l'année précédente.

Par rapport à l'année 2007/2008, l'accroissement moyen annuel des demandes est de 10%. Le taux de satisfaction des sollicitations d'assistance entre 2008 et 2012 oscille entre 38% et 93%. Seules les années 2009 et 2011 ont enregistré des taux de satisfaction inférieurs à 50%.

Quant à l'adhésion des étudiants à la mutuelle nationale de santé des étudiants du Burkina (MUNASEB), le nombre croit de plus en plus. Entre 2008 et 2012, le nombre d'adhérents est passé de 972 à 2194 soit un TAMA de 21%. Ce chiffre ne représente cependant que 4% de l'effectif des étudiants des universités publiques. L'adhésion est plus faible à l'UK (1%). Le montant annuel de la subvention alloué à la MUNASEB est de 150 500 000 FCFA soit une subvention de 68 596 FCFA par adhérent

SANTE ET ACTION SOCIALE

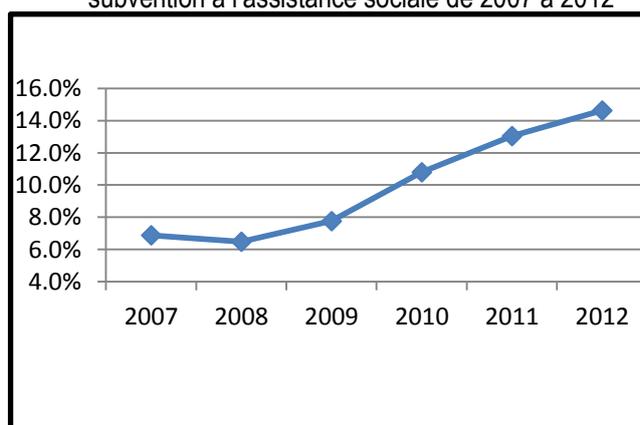
Tableau 16: Situation des adhérents à la mutuelle de santé

Universités	Nombre de mutualistes	Nombre d'étudiants	TAMA entre 2008 et 2012	% étudiants mutualistes
CROUO	2 055	47 003	22	4,4
CROUK	78	9 310	10	0,8
CROUB	61	5 030	2	1,2
TOTAL	2 194	61 343	21	3,6

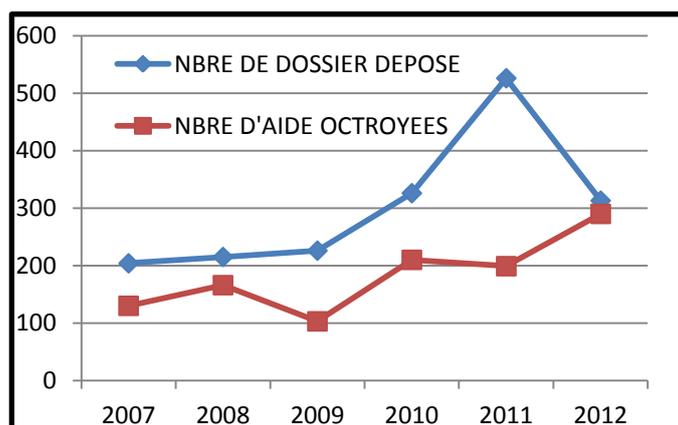
Tableau 17: Situation des aides sociales

Sexe	Nombre de dossiers déposés	Nombre d'aides octroyées	Proportion d'aides sociales octroyées
F	129	116	89,9
G	184	174	94,6
T	313	290	92,7

Graphique 35: Evolution du taux d'utilisation de la subvention à l'assistance sociale de 2007 à 2012



Graphique 36: Evolution des demandes d'aides et des aides octroyées de 2007 à 2012



Partie V: Efficience du supérieur

SORTANTS DIPLOMES

Points saillants

- ✚ Forte baisse du nombre de diplômés ;
- ✚ Prépondérance des filières longues ;
- ✚ Forte disparité entre domaines.

Commentaire général

En 2010/2011, sur 35 251 étudiants inscrits en fin de cycle, on compte 12 140 diplômés soit 34,4% de réussite. Les étudiants de sexe féminin représentent 30,7% des diplômés. Le nombre de diplômés des fins de cycle est nettement en baisse par rapport à l'année précédente de 17,9%.

En 2009/2010, le taux de succès des étudiants en fin de cycle était de 49,2%, il y a donc une baisse de 15 points de pourcentage en 2010/2011 par rapport à 2009/2010.

Selon le statut, la proportion des diplômés de l'enseignement supérieur public est nettement plus élevée que celle du privé. En effet, seulement 21,5% des diplômes sont délivrés par des établissements privés d'enseignement supérieur.

Une répartition des diplômés sortants selon le type de filières montre que 64,3% des diplômés sont issus des filières longues.

Une forte disparité des sortants diplômés existe entre les domaines d'étude. En effet, la répartition des diplômés de 2010/2011 par grands domaines de l'éducation montre que 48,1 sont du domaine des sciences sociales, commerce et droit et seulement 0,9% du domaine de l'agriculture. Le nombre de sortants diplômés a seulement augmenté dans les domaines de l'éducation et de la santé et protection sociale.

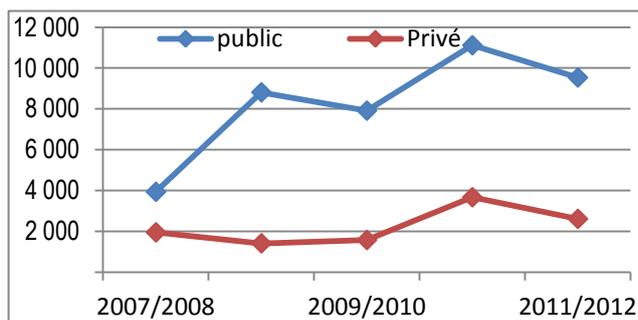
SORTANTS DIPLOMES

Tableau 18: Diplômes de fin de cycle

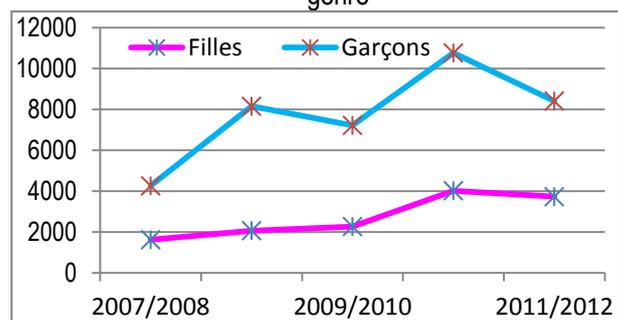
Niveau en 2011/2012

Nombre de diplômés	12 140	% Filières courtes	% Filles	% privé	Evolution par rapport à 2010/2011
		35,7%	30,7%	21,5%	

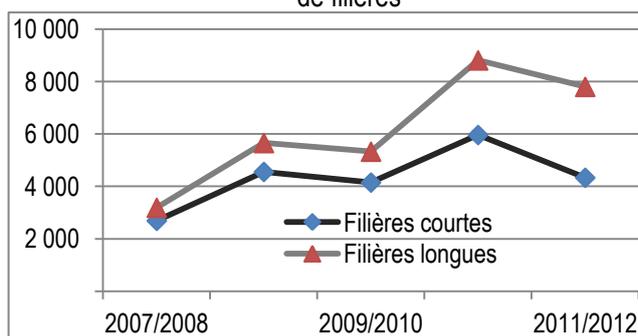
Graphique 37: Evolution des sortants diplômés par statut



Graphique 38: Evolution des sortants diplômés par genre



Graphique 39: Evolution des sortants diplômés par type de filières



Graphique 40: Nombre de diplômés

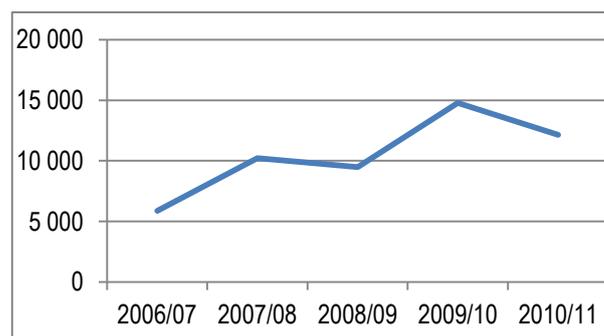


Tableau 19: Disparités entre domaines d'études

DOMAINE	Total 2011/12	Proportion par domaine	% filles	% filières courtes	Evolution 2010/11
Education	1 053	8,7%	15,5%	27,5%	15,2%
Lettre et art	916	7,5%	44,3%	54,4%	-45,7%
Sciences sociales et commerce et droit	5 842	48,1%	37,7%	51,5%	-28,9%
Sciences	1 787	14,7%	19,0%	17,8%	-27,3%
Ingénierie industrie de transformation et production	818	6,7%	16,9%	11,2%	-19,6%
Agriculture	113	0,9%	16,8%	15,9%	-40,8%
Santé et protection sociale	120	1,0%	44,2%	29,2%	36,4%
Services	158	1,3%	44,9%	48,7%	-19,4%
Inconnues	1 333	11,0%	25,5%	Na	na
Total	12 140	100,0%	30,7%	35,7%	-17,9%

EFFICACITÉ INTERNE

Points saillants :

- ✚ Baisse de la proportion des redoublants
- ✚ Forte proportion des redoublants dans le public

Commentaire général :

Le pourcentage de redoublants est l'indicateur utilisé pour évaluer le redoublement en l'absence de données sur le taux de redoublement. En 2011/2012, les institutions d'enseignement supérieur comptent 68 894 étudiants avec une proportion de 13,6% de redoublants. Cette proportion s'est améliorée par rapport à l'année académique 2010/2011 où elle était de 15%.

La proportion des redoublants varie selon le niveau, le statut, le genre et les domaines d'étude.

La proportion des redoublants baisse au fur et à mesure que l'on avance dans le niveau d'études. Bien qu'en baisse, elle est élevée en 1^{ère} année (15,7%). Elle est de 14,1% en 2^{ème} année, de 12,6% en 3^{ème} année et de 10% en 4^{ème} année et 5% en 5^e année. Les proportions de redoublants repartent à la hausse après la 5^e année. Toutefois, la notion de redoublement à partir du troisième cycle se révèle très complexe.

Selon le statut, la proportion des redoublants est plus élevée dans l'enseignement supérieur public que dans le privé. Elle est de 17% dans les établissements d'enseignement supérieur public contre 2,7% au privé. La proportion des redoublants selon le sexe montre que 17,2% des étudiants contre 16,7% des étudiantes sont des redoublants de leur classe dans les établissements publics.

Au niveau des domaines d'études, les variations de la proportion des redoublants sont fortes. En effet, les "Lettres et arts" présentent la plus forte proportion de redoublants avec 2,4%. Le domaine des services est celui où la proportion de redoublements est le plus faible. Dans le domaine de l'agriculture, peu développé en matière d'enseignement supérieur où l'on accède à l'issue d'un concours, les résultats académiques y sont meilleurs : à ce niveau, tous les étudiants sont promus en année d'étude supérieure.

L'analyse de l'efficacité interne repose sur l'analyse des cohortes. L'analyse ci-dessus s'est focalisée sur la proportion des redoublants. Le pourcentage de redoublants mesure l'ampleur et les tendances du redoublement selon l'année d'études. Il est défini comme la proportion de redoublants parmi le total des effectifs inscrits dans une année d'études donnée pendant une année scolaire de référence. Dans toutes les UFR, nous observons presque les mêmes tendances au niveau du redoublement. L'analyse de la proportion des redoublants n'intègre pas les redoublants des UFR SEA et SVT dont les données sur le redoublement n'ont pas pu être disponibles.

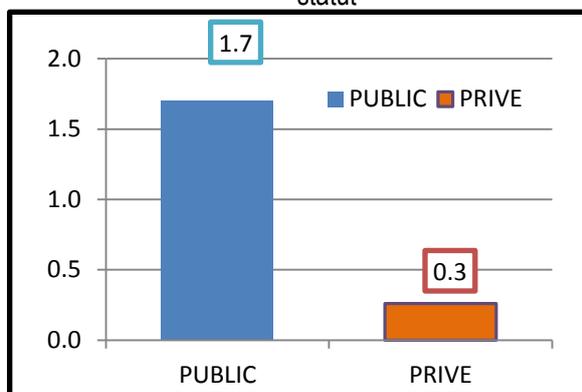
EFFICACITE INTERNE

Tableau 20: Proportion des redoublants par domaine d'études selon le sexe

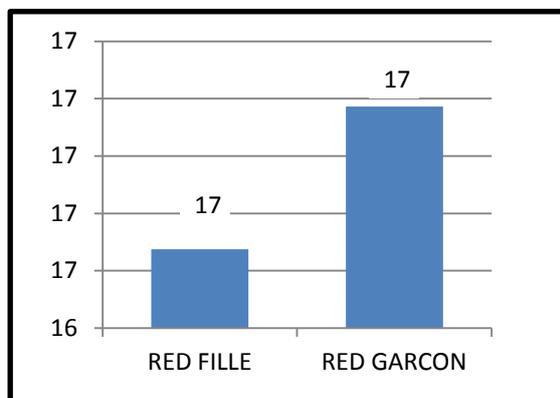
Domaine d'étude	Filles	Garçons	Total
Agriculture	0,00	0,00	0,00
Education	9,34	5,80	7,06
Ingénierie, industries de transformation et production	4,26	7,53	6,94
Lettre et arts	28,22	25,75	26,39
Santé et protection social	7,09	9,99	8,92
Sciences	5,35	7,38	7,03
Sciences sociales, commerce et droit	11,47	15,85	14,13
Service	1,83	0,71	1,32
Inconnus ou non précisés	0,00	16,67	13,33
Total	11,97	14,40	13,56

Source : DEP/MESS

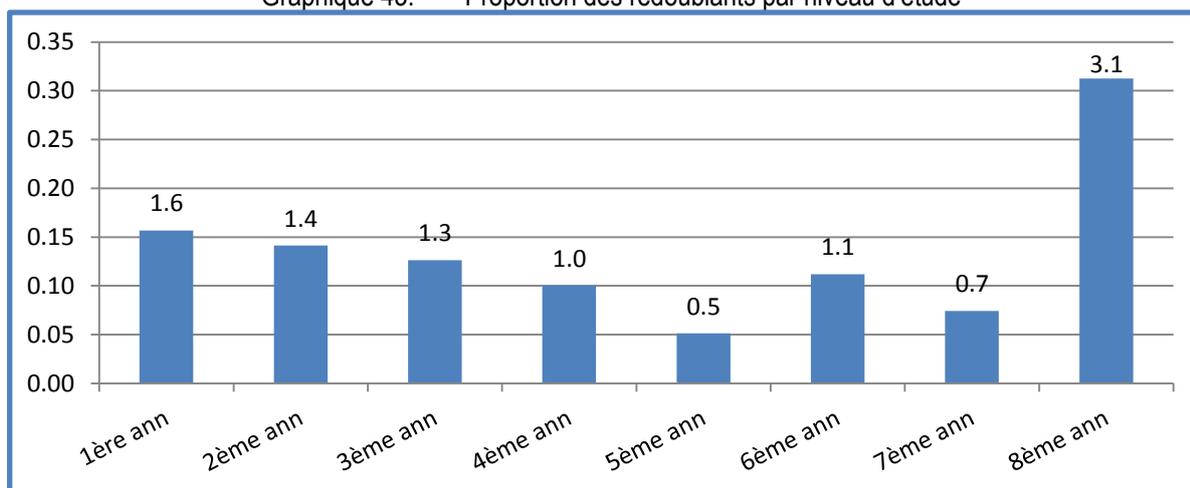
Graphique 41: Proportion des redoublants selon le statut



Graphique 42: Proportion des redoublants dans le public selon le genre



Graphique 43: Proportion des redoublants par niveau d'étude



ANNEXES

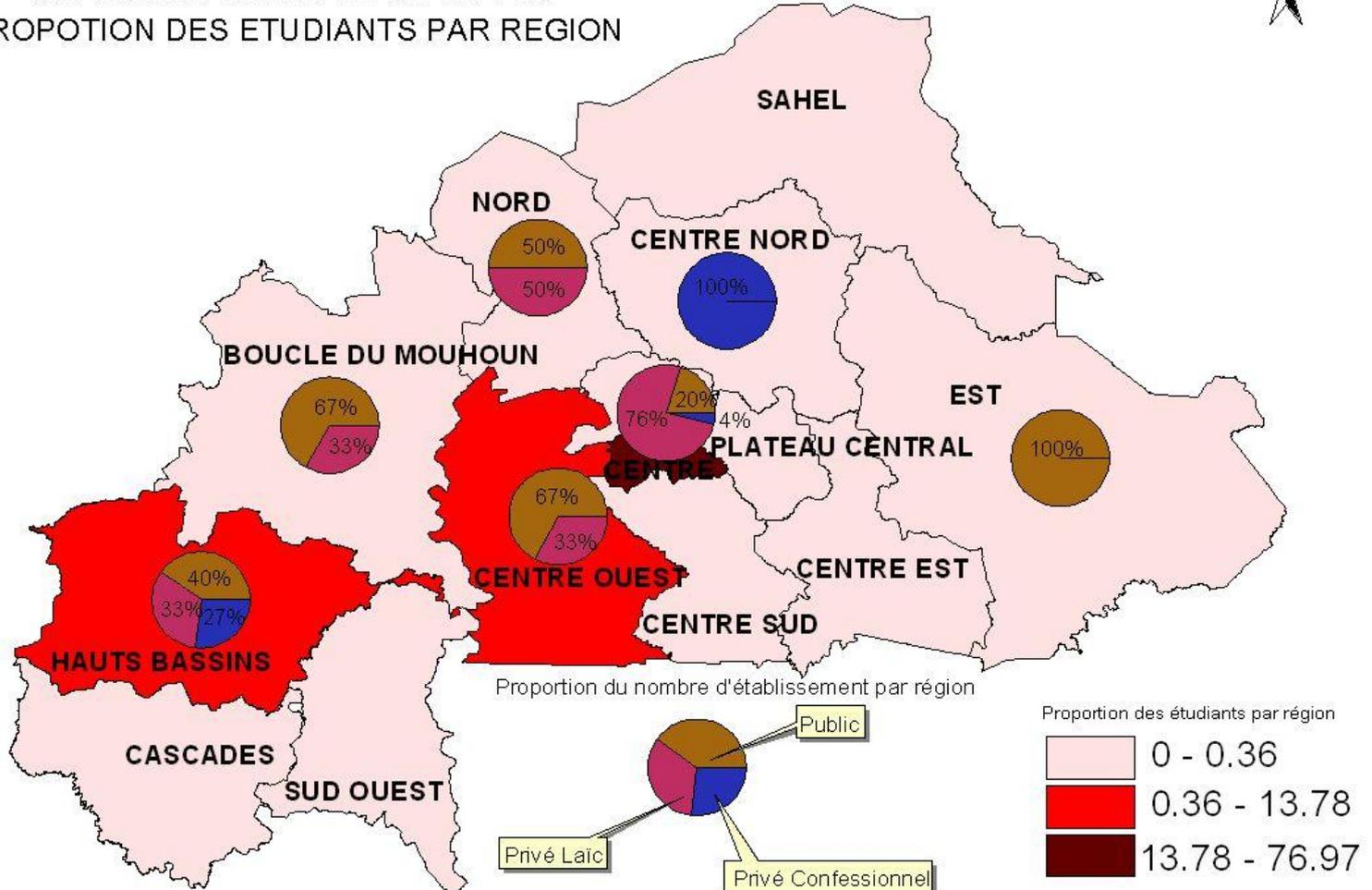
Annexe 1 : liste des membres du comité de rédaction

N°	Nom et Prénom (s)	Structure	Contact	Adresse mail
1	BAGO Jonas	DEP/MESS	70578154	jonasbago@gmail.com
2	BALIMA OUANGRE Cécile	DEP/MESS	70276994	ouangrececile@yahoo.fr
3	BAMBA Yacouba	DEP/MESS	70065905	Yacouba_bamba42@yahoo.fr
4	BAMBARA Azèta	DEP/MESS	71382185	assita@yahoo.fr
5	BELEMNABA Rasmané	DEP/MESS	70025354	Raso_bel@yahoo.fr
6	BILLA Hamadou	DEP/MESS	78371732	Billa_mad@yahoo.fr
7	DABIRE K. Paul	DEP/MESS	78701686	kouyivid@yahoo.fr
8	ILBOUDO Norbert	DEP/MESS	78114515	ilbert@yahoo.fr
9	ILBOUDO Sarata	DEP/ MESS	78763848	Sarata.ilboudo@yahoo.fr
10	KABORE/SOME Y.J Rose de L	DEP/MESS	79034114	rosedelimakabore@yahoo.fr
11	KAGAMBEGA Athanase	Par-Gs	70288064	akagambega@yahoo.fr
12	MAIGA Youssouf Ario	GTGEAP/ADEA	79383853	y.maiga@afdb.org
13	NANZINGA Mahamadi	DEP/MESS	78694342	m_nanzinga2603@yahoo.fr
14	OUATTARA Francis Paul	FONER	70245528	fpouattara@yahoo.fr
15	OUEDRAOGO Issa	DEPC/CENOU	70228598	bolasso2000@yahoo.fr
16	OUEDRAOGO Idrissa	DEP /MESS	78000881	idrioue@yahoo.fr
17	OUEDRAOGO Salif	DEP/MESS	71976117	wypso25@yahoo.fr
18	RIBAMBA.Y. Boubakar	DEP/MESS	70299607	rbouyaq@yahoo.fr
19	ROUAMBA Salimata	DAF/MESS	70077307	salimatarouamba@yahoo.fr
20	SAMBORE Soumayila	DEP/UPB	70 251 576	samboresoum@yahoo.fr
21	SANDWIDI Harouna	DEP/MESS	70268520	paradhey@yahoo.fr
22	SANKARA Flavie M.Augusta	DGESR/MESS	70278491	augustasankara@yahoo.fr
23	SANOU Adama	DEP/VO	70268931	sanoua64@yahoo.fr
24	SAWADOGO Léonard	DEP/MESS	70266828	leodicaps@yahoo.fr
25	SAWADOGO Mimina	CIOSPB	78082124	Fafmio4@yahoo.fr
26	SAWADOGO W.Rodrigue	DEP/VOII	76189323	Rod_wend_saw@yahoo.fr
27	TOUGRI S.Vincent	DEP/MESS	70214444	tougri_vincent@yahoo.fr
28	YAMEOGO Pierre	DEP/MESS	76774424	Yampierre38@yahoo.fr
29	ZARE Désiré	DEP/MESS	70748775	desirezare@yahoo.fr

Annexe 2 : Figures

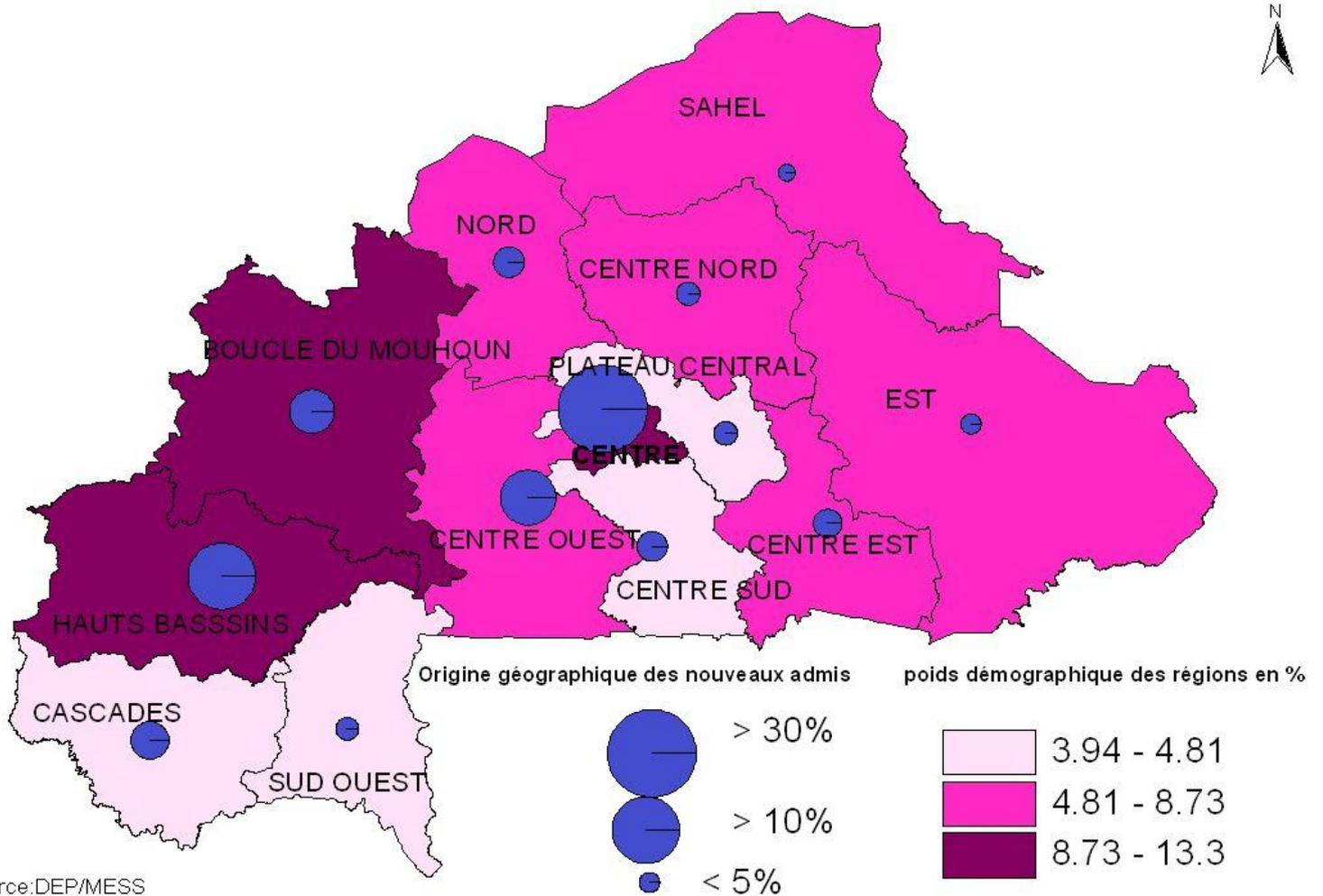
Carte 1 :

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DU SUPERIEUR SELON LE STATUT ET PROPOTION DES ETUDIANTS PAR REGION



Carte 2 :

POIDS DEMOGRAPHIQUE DES REGIONS ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES NOUVEAUX ADMIS EN 1ERE ANNEE 2012



Source:DEP/MESS

- **Annexe 3 : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITION**

Scolarisation, accès équité et mobilité	
Indicateur	Proportion d'étudiants par filière
Définition	C'est le nombre d'étudiants d'une filière rapporté au nombre total des étudiants.
Objet	Connaitre les filières les plus attrayant aux yeux des étudiants
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants d'une filière donnée par le nombre total d'étudiants en une année t.
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur
Type de désagrégation	Par sexe, par filière, par type d'étude et par nationalité (nationaux, non nationaux)
Part des différents types de bacheliers inscrits dans les filières scientifiques	
Indicateur	Nombre d'étudiants pour 100,000 habitants
Définition	Le nombre d'étudiant sur 100,000 habitants
Objet	Indiquer la proportion d'étudiant dans le pays
Méthode de calcul	Diviser le nombre total d'étudiant par le nombre total de la population
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur et l'institut national de la statistique (Recensement général de la population)
Type de désagrégation	Par sexe
Sexe Ratio étudiants	
Indicateur	
Définition	Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin
Objet	Mesurer les progrès accomplis sur la voie de la parité entre les sexes en matière de scolarisation. Il est également révélateur du degré du renforcement du statut de la femme dans la société.
Méthode de calcul	Diviser la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin.
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur ou service de scolarité
Type de désagrégation	Par niveau d'enseignement, par domaine d'étude, par filière, par type d'établissement (public ou privé) et par situation Géographique ou région.

Efficacité interne	
Indicateur	Taux de réussite aux examens du BTS, par sexe
Définition	Le rapport entre l'effectif des candidats déclarés admis et l'effectif total des inscrits
Objet	Évaluer l'efficacité de l'enseignement technique
Méthode de calcul	Le nombre de candidats déclarés admis divisé par l'effectif total des inscrits
Sources des données	Les procès verbaux des délibérations des examens du BTS
Type de désagrégation	Par sexe, par situation géographique ou région.
Indicateur	Taux d'obtention du DUT
Voir, Taux de réussite aux examens du BTS, par sexe	
Indicateur	Taux d'obtention de la licence en trois ans selon le type de BAC
Définition	Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire dans une cohorte de bachelier
Objet	mesurer la performance des universités
Méthode de calcul	Diviser Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire par le nombre d'étudiant inscrit en première année de la même génération
Sources des données	scolarité des universités
Type de désagrégation	selon le type de BAC
Ressources, coût et dépenses	
Indicateur	Dépenses publiques totales pour l'enseignement supérieur en pourcentage du budget national
Définition	L'ensemble des dépenses (de fonctionnement et en capital) consacrées à l'enseignement supérieur, exprimé en pourcentage du budget national du gouvernement pour une année donnée.
Objet	Évaluer la priorité accordée à l'enseignement supérieur par les gouvernements par rapport à la valeur perçue d'autres domaines de l'action publique. Cet indicateur montre également l'engagement du gouvernement quant à l'investissement dans le développement du capital humain.
Méthode de calcul	Diviser les dépenses publiques totales de l'enseignement supérieur d'un exercice budgétaire donné, tous ministères et services publics confondus, par le budget national du pays, puis multiplier le résultat par 100.
Sources des données	DAAF, ministère de l'économie et des finances
Type de désagrégation	Non applicable
Infrastructures et œuvres universitaires	
Indicateur	Ratio lit / étudiant
Définition	C'est le rapport entre les capacités des résidences universitaires en lits et l'effectif des étudiants
Objet	Voir le niveau de correspondance entre le nombre de lits des résidences universitaires et le nombre des étudiants
Méthode de calcul	Le nombre de lits des résidences universitaires divisé par le nombre des étudiants
Sources des données	Le service des équipements ou des patrimoines des centres des œuvres universitaires ou du ministère chargés de l'enseignement supérieur et le service de scolarité
Type de désagrégation	Par situation géographique ou région et par type d'établissement (public ou privé)